

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE (article 28 du CMP)

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE
MASSABIELLE**

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-BP 209-85502 LES HERBIERS CEDEX
Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 91 20 88- www.lesherbiers.fr
Pouvoir adjudicateur : M. le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

Recherche de candidatures pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une extension des vestiaires du stade Massabielle sur 3 niveaux adossée aux tribunes-vestiaires existantes du stade Massabielle aux Herbiers.

D'une emprise au sol estimée à 270m², ce bâtiment devra comprendre :

- Niveau 1 : Des vestiaires (joueurs et arbitres)/Des sanitaires publics/Un espace billetterie
- Niveau 2 : Un club house avec bureaux
- Niveau 3 : Un espace « loges » (accueil partenaires et presse)

3) Composition de l'équipe

Composition de l'équipe : un architecte associé à un économiste de la construction, un BET Structures et un BET Fluides.

Forme juridique du groupement : groupement solidaire

4) Sélection des candidatures

Sur références, moyens et compétences : remettre une liste des références relatives aux équipements sportifs sur les 3 dernières années ou les capacités prouvant l'aptitude à réaliser de tels équipements, sur format A4 une page maximum, et un récapitulatif des moyens et compétences format A4 sur une page maximum. Joindre une copie du diplôme.

Tout dossier comprendra les pièces administratives suivantes :

- Lettre de candidature établie selon imprimé « DC1 » ou renseignements équivalents;
- Déclaration du candidat établie selon l'imprimé référencé DC2 ou renseignements équivalents,
- Justificatif d'inscription à l'Ordre des Architectes accompagné des certificats de qualification délivrés par les organismes professionnels pour les autres membres de l'équipe,
- Attestation sur l'honneur établie selon les articles 43 et 44 alinéa 2 du code des marchés publics

5) Procédure

Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

6) Date limite de réception des offres : 28 février 2012 à 12 heures

Les candidatures devront être remises en langue française et ne seront pas communiquées par voie électronique.

7) Renseignements

D'ordre administratif : Mme Loussouarn au 02 51 91 29 79

D'ordre technique : M. Girard – Services Techniques de la Ville des Herbiers au 02 51 91 29 79

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

07 février 2012